



Rapport d'activité 2012 **Commission Locale de l'Eau du SAGE Boutonne**

PREAMBULE

L'année 2012 a été marquée par la révision de l'état initial du SAGE Boutonne, ainsi que par l'installation de la Commission Locale de l'Eau (CLE) intervenue le 23 février 2012, suite à l'arrêté préfectoral du 22 novembre 2011 portant composition de la CLE du SAGE Boutonne.

En application de la mesure 4.3 du SAGE, le présent rapport d'activité retrace l'ensemble des actions menées par la cellule d'animation du SAGE Boutonne, pour le compte de la CLE, pendant l'année 2012.

I- LES TRAVAUX DE LA CLE

L'INSTALLATION DE LA CLE

Le mandat des membres de la CLE est arrivé à échéance au mois de novembre 2010. Suite à l'arrêté préfectoral du 2 novembre 2012 portant composition de la CLE du SAGE Boutonne, la CLE s'est réunie en date du 23 février 2012 à Courcelles.

Lors de cette réunion se sont tenues les élections du Président et des Vice-Présidents de la CLE : M. Jean-Yves MARTIN a été réélu Président de la CLE tandis que MM. Jean-Claude SILLON, Frédéric EMARD, Bernard ROCHET et Jacques CASTAGNET ont été élus Vices-Présidents. Il a également été procédé au vote des règles de fonctionnement de la CLE, à l'élection du bureau et à la mise en place des commissions thématiques (« Aménagement et gestion des milieux » et « Préservation de la ressource en eau »)

A noter qu'une modification de l'arrêté de portant composition de la CLE du SAGE Boutonne est envisagée afin d'intégrer un siège au sein du collège des usagers pour le représentant des Associations Syndicales de propriétaires de marais à l'aval du bassin.

LES REUNIONS

En 2012, la CLE s'est réunie par deux fois en séance plénière :

DATE	LIEU	PRINCIPAUX POINTS DE L'ORDRE DU JOUR
23.02.2012	Courcelles	<ul style="list-style-type: none">- Election du Président de la CLE- Vote des règles de fonctionnement- Election des Vices-Présidents- Election du Bureau de la CLE- Mise en place des Commissions thématiques
11.10.2012	Chef-Boutonne	<ul style="list-style-type: none">- Validation du Compte-rendu du 23.02.2012- Présentation des rapports d'activité 2010 et 2011- Présentation du tableau de bord 2010- Présentation de l'état initial du SAGE (révision)- Présentation de la démarche « zones humides »- Compte-rendu de la réunion du bureau du 31.05.2012

Le bureau de la CLE a quant à lui été réunie une fois :

DATE	LIEU	PRINCIPAUX POINTS DE L'ORDRE DU JOUR
31.05.2012	St-Jean-d'Y	<p>Avis de la CLE sur des dossiers de demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau :</p> <ul style="list-style-type: none">- Curage du plan d'eau à Saint-Jean-d'Angély- Dossier de DIG relatif au programme pluriannuel de restauration de l'hydromorphologie de la Boutonne et de ses affluents (Deux-Sèvres)

Par ailleurs, les commissions thématiques ont fait l'objet de trois réunions :

DATE	LIEU	PRINCIPAUX POINTS DE L'ORDRE DU JOUR
28.06.2012	St-Jean-d'Y	- Présentation du tableau de bord 2010 - Présentation de l'état initial du SAGE (révision) - Proposition de démarche « zones humides »
20.09.2012	St-Jean-d'Y	- Rappel sur la réglementation concernant les zones humides - Présentation de démarches et d'outils existants - Proposition d'une démarche « zones humides » pour le bassin versant de la Boutonne suite aux travaux du groupe de travail
27.09.2012	St-Jean-d'Y	- Présentation de la synthèse hydrogéologique de l'aquifère du Lias sur le haut bassin de la Boutonne

Deux plus, un groupe de travail « zones humides » constitué de représentants de l'ensemble des acteurs et techniciens concernés par le sujet sur le bassin s'est réuni deux fois :

DATE	LIEU	PRINCIPAUX POINTS DE L'ORDRE DU JOUR
02.08.2012	St-Julien-de-l'E.	- Présentation de la démarche globale « zones humides » envisagée sur le bassin versant - Propositions et discussions
04.09.2012	St-Julien-de-l'E.	- Nouvelles propositions suite à la précédente réunion du groupe de travail - Discussion

LA COMMUNICATION

Compte-tenu de la charge de travail très importante en 2012, les actions de communication pour le compte de la CLE ont été restreintes. Néanmoins, des opérations ponctuelles ont été réalisées. Elles s'inscrivent dans le cadre des mesures 2b.19 et 4.3 du SAGE.

- **A destination des acteurs locaux :**

La mise en place du réseau d'échelles limnimétriques sur l'ensemble du bassin de la Boutonne s'est achevée fin 2010. 2012 constitue donc la deuxième année complète de relevés pour ce réseau. Les personnes en charges des relevés sont :

- Des bénévoles, membres des associations syndicales de propriétaires de marais pour la partie aval du bassin ;
- Le Technicien Médiateur de Rivières du SIBA pour la partie moyenne ;
- Le Technicien Médiateur de Rivières du SMBB pour la partie amont.

Afin de les remercier pour leur coopération, mais également en vue de leur présenter les résultats et analyses de ce suivi sur l'année 2011, une réunion a été organisée le 8 mars 2012. Cette réunion a par ailleurs été l'occasion pour le Service des Voies d'Eau (SEVE) du Conseil général de la Charente-Maritime de présenter le bilan de son activité pour l'année 2011 sur le secteur de la Boutonne aval.

L'ensemble des financeurs, partenaires techniques et acteurs locaux concernés a été convié à y participer.

- **A destination des scolaires**

La cellule d'animation a été associée en 2012 à différentes actions visant à sensibiliser le public scolaire et/ou étudiant aux enjeux liés à la gestion de la ressource en eau. Ces actions de communication sont également l'occasion de présenter le SAGE et les métiers en rapport avec la gestion de l'eau.

La cellule d'animation est notamment intervenue :

- Lors de la journée des métiers et de l'entreprise organisée le 23 mars 2012 à Saint-Jean-d'Angély ;
- Auprès d'une classe de baccalauréat professionnel au lycée agricole de Melle.

- **Articles de presse :**

En 2012, de nombreux articles ont été publiés relativement à la gestion de l'eau sur le bassin versant, notamment en lien avec une faible recharge hivernale et un début de printemps très sec. Ces articles visaient entre autres à faire le bilan de la situation, et à relayer les points de vue ou actions entreprises par les divers acteurs pour tenter d'y remédier.

Des articles de presse également été l'occasion d'aborder l'actualité du SAGE (phase de révision), ainsi que les actions de la structure porteuse.

- **Site Internet :**

Le site Internet du SAGE Boutonne - en ligne depuis le mois d'août 2010 à l'adresse : www.sageboutonne.fr - est alimenté et mis à jour régulièrement. Il permet la diffusion des données sur l'ensemble des thématiques liées à l'eau, la mise à disposition de la documentation liée au SAGE Boutonne. A titre d'exemple, les données concernant les débits moyens journaliers, ainsi que les relevés hebdomadaires des niveaux des échelles limnimétrique sont disponibles sur le site et mises à jour très régulièrement. Le site permet également de communiquer sur l'actualité du SAGE, le lancement de consultations, les recrutements, ou toute autre information pertinente en lien avec la gestion de l'eau.

En 2012, l'apparence du site Internet a évolué, afin de le rendre plus accessible, plus esthétique et plus ergonomique. Un système d'espace membres a été mis en place, notamment pour permettre aux membres de la CLE d'accéder aux documents de travail avant leur présentation en séance.

Il est à noter qu'une fois validés les comptes-rendus de la CLE, du bureau de la CLE, des commissions thématiques, ainsi que les rapports d'activités sont disponibles sur le site Internet du SAGE (menu « Documentation », rubrique « Comptes-rendus et travaux de la CLE »).

De plus, les diaporamas présentés en réunion sont disponible sur ce même site (menu « Documentation », rubrique « Documents d'information »).

LA PARTICIPATION AUX REUNIONS DES PARTENAIRES

La participation de représentants de la CLE à une trentaine de réunions en 2012 a permis d'entretenir les relations avec l'ensemble des partenaires. Elles sont l'occasion d'acquérir de nombreuses informations sur les diverses actions menées sur le terrain en lien direct ou indirect avec le SAGE.

- **Préfectures, DISE, DDT(M)**

La CLE est représentée aux différentes réunions organisées en Préfecture ou en DDT(M). En 2012, la participation aux comités quantitatifs, conférences départementales de l'eau, cellules de vigilance, etc. des Préfectures de Charente-Maritime et des Deux-Sèvres a permis de suivre régulièrement l'évolution de l'étiage sur le bassin. La CLE est également invitée à différents groupes de travail des DISE 17 et 79.

Par ailleurs, la cellule d'animation du SAGE a été associée en 2012 aux réunions et groupes de travail organisés par les services de l'Etat et relatifs à la mise en œuvre de la Directive Nitrates, ou encore à l'élaboration des projets d'inventaires des parties de cours d'eau pouvant abriter des frayères d'espèces inventoriées dans l'arrêté ministériel du 23 avril 2008.

- **Agence de l'Eau Adour Garonne**

L'Agence de l'Eau Adour Garonne est un partenaire privilégié de la CLE. Elle propose par exemple des formations pour les animateurs de SAGE. Ces journées sont l'occasion d'échanges d'expérience particulièrement intéressants entre les animateurs du bassin Adour Garonne. L'année 2012 a marqué l'entrée dans la préparation du prochain cycle de planification (2016-2021) sur le bassin Adour-Garonne avec le lancement des travaux de révision du SDAGE et du PDM conformément au calendrier de la directive cadre sur l'eau

- **EPTB Charente / cellule d'animation du SAGE Charente**

Les réunions de l'Institution du fleuve Charente permettent de suivre les actions menées à l'échelle de tout le bassin Charente, et notamment le suivi du Plan de Gestion des Etiages, le Programme d'Actions et de Prévention contre les Inondations et le programme migrateurs.

En 2012, plusieurs réunions concernant le l'élaboration du SAGE Charente ont également été organisées :

- Réunion de la CLE Charente en mars 2012 afin de présenter l'état initial du SAGE ;
- Réunions de groupes de travail techniques sur différentes thématiques dans le but d'affiner le diagnostic du territoire.

Des échanges techniques entre les deux CLE Boutonne et Charente sont effectués, plus particulièrement sur certaines thématiques (zones humides, etc.). Cette collaboration inter-SAGE doit être développée afin de maximiser la cohérence entre les deux SAGE.

La cellule d'animation du SAGE Boutonne a également été associée à des travaux de concertation coordonnés par l'EPTB Charente et dans le but d'effectuer des propositions pour alimenter la réflexion sur l'évolution du dispositif d'aides agro-environnementales.

- ***SMBB, SIBA, Syndicat Boutonne aval, SYMBO***

Les réunions des syndicats sont l'occasion de connaître les programmes de travaux menés sur le terrain par les équipes d'entretien et les techniciens de rivières ainsi que les études menées à l'échelle du bassin versant. Ces nombreux échanges permettent d'acquérir une bonne connaissance des interventions réalisées dans le cadre du SAGE sur l'ensemble du territoire. De plus, des interventions sont régulièrement faites par la cellule d'animation du SAGE lors des réunions de ces structures pour informer les adhérents sur l'évolution du SAGE et ses implications. Ces structures ont notamment été mises à contribution en 2012 dans le cadre de l'élaboration des tableaux de bord 2010 et 2011.

- ***Syndicat 4B***

Le programme Re-Resources sur la Boutonne en Deux-Sèvres est suivi de près par la CLE, et des représentants de la CLE sont conviés à chacune des réunions organisées. Une petite dizaine de réunions se sont tenues en 2012 dans le but, entre autres, de permettre un suivi de la mise en œuvre du Plan d'Actions Territorial (PAT), inscrit au sein du contrat territorial Re-Resources signé à la fin de l'année 2011. La CLE a notamment été associée aux comités techniques, comités de pilotages, comités agricoles etc.

- ***Conseil Général 17***

Le Conseil Général de Charente-Maritime porte différents projets en relation directe avec la Boutonne. Notamment, des échanges réguliers ont lieu avec le Service des voies d'eau (SEVE) chargé de gérer la Boutonne aval.

De plus, suite à la réalisation d'une étude de faisabilité d'une maîtrise d'ouvrage publique pour les réserves de substitution du département achevée en 2012, le Conseil général de la Charente-Maritime porte actuellement le projet d'un Syndicat Mixte départemental des réserves de substitution. Ce projet est suivi de près par la cellule d'animation du SAGE, qui participe aux réunions organisées dans ce cadre.

Par ailleurs, la cellule d'animation du SAGE a également été conviée à différentes réunions relatives à :

- Une étude visant à analyser les possibilités de navigation sur la Boutonne aval ;
- Une étude relative à la mise en place d'un protocole de gestion des niveaux d'eau sur la Boutonne aval.

- ***Conseil Général 79***

La cellule d'animation du SAGE est également en relation avec le service eau du Conseil général des Deux-Sèvres, notamment sur les thématiques relatives aux milieux aquatiques, à l'assainissement et à l'eau potable. Les services du Conseil général des Deux-Sèvres sont notamment sollicités dans le cadre de l'élaboration des tableaux de bord.

- **Forum des Marais Atlantiques (FMA)**

La cellule d'animation du SAGE est régulièrement en contact avec le Forum des Marais Atlantiques, notamment en ce qui concerne deux thématiques :

- L'**ORENVA** (Observatoire Régional des plantes Exotiques ENVahissantes des écosystèmes Aquatiques de Poitou-Charentes) : le SYMBO, structure porteuse du SAGE Boutonne, a choisi d'adhérer à cet observatoire en 2011, en se positionnant en tant que coordonnateur sur le bassin versant de la Boutonne. Ainsi, chaque année, les données récoltées par les observateurs du bassin (techniciens médiateurs de rivières du SMBB et du SIBA, cellule rivières du CG 17) sont centralisées et une synthèse est produite. Cette initiative permet de dresser un bilan de la colonisation du bassin par les espèces envahissantes aquatiques, de créer un référentiel et de coordonner les actions.

- Les **zones humides** : la CLE du SAGE Boutonne a entamé en 2012 une réflexion relative à la connaissance des zones humides sur le bassin versant (réalisation d'inventaires, etc.). Le Forum des Marais Atlantiques a donc été associé aux diverses réunions et groupes de travail organisés dans ce cadre afin, entre autres, de présenter les outils et les démarches mis en place sur d'autres territoires et de faire bénéficier la CLE de sa large expérience dans ce domaine.

- **Les SCoT**

En 2012, suite à l'élaboration des PADD (Projets d'Aménagement et de Développement Durable), la cellule d'animation du SAGE a été associée à l'élaboration des DOO (Documents d'Objectifs et d'Orientations) des SCoT portés par les Syndicats Mixtes du Pays des Vals de Saintonge et du Pays Saintonge Romane.

- **Natura 2000**

La CLE est associée aux réunions organisées par les opérateurs Natura 2000 du territoire, en particulier en ce qui concerne les sites « Estuaire et basse Vallée de la Charente » (animateur : LPO) en Charente-Maritime et « Vallée de la Boutonne » (élaboration du Document d'objectifs par les services de l'Etat) en Deux-Sèvres. En 2012, la cellule d'animation du SAGE a par exemple été associée au groupe de travail mis en place pour la rédaction de la Charte Natura 2000 dans le cadre de l'élaboration du Document d'objectifs « Estuaires et basse vallée de la Charente ».

- **Agenda 21 – Saint-Jean-d'Angély**

La cellule d'animation du SAGE a été associée en 2012 à la démarche Agenda 21 portée par la ville de Saint-Jean-d'Angély, notamment en ce qui concerne les thématiques de préservation des milieux aquatiques et des ressources en eau. Elle a ainsi été conviée à participer à des réunions ayant pour objectif de présenter le diagnostic et d'élaborer le programme d'actions de l'Agenda 21.

- **Manifestations diverses**

Outre ces réunions techniques, des représentants de la CLE ont participé à différentes rencontres, aux Assemblées Générales des associations d'irrigants, de protection de l'environnement, de pêcheurs, de propriétaires de marais ou de l'UNIMA.

II] LES PRIORITES DE 2012

LA GESTION QUANTITATIVE

- **Volumes prélevables**

En écho à la mesure 1.1 du SAGE, la CLE a décidé de se saisir de ce dossier important dans le cadre de la restauration de l'équilibre quantitatif sur le bassin. En effet, cet enjeu représente un des objectifs prioritaires du SAGE.

Les dates clés concernant les volumes prélevables pour le bassin de la Boutonne sont rappelées ci-dessous :

- **11 janvier 2010** : Formulation par la CLE d'une proposition chiffrée au Préfet Coordonnateur de Bassin (PCB) lors de la séance plénière.
- **21 juin 2011** : signature d'un protocole d'accord entre l'Etat et la profession agricole de Poitou-Charentes, dans lequel est notamment convenu en ce qui concerne le bassin de la Boutonne :
 - o L'atteinte d'un volume prélevable intermédiaire (hors Infra-Toarcien) de 6Mm³ d'ici 2017 ;
 - o Un engagement de ré-examen de la valeur du volume prélevable en fonction des nouvelles connaissances à cette date ; l'objectif d'atteinte du volume prélevable étant actuellement fixé à 3.8 Mm³ d'ici 2021 (fourchette haute de la proposition adoptée par la CLE le 11/01/2010).
- **9 novembre 2011** : Notification des volumes prélevables sur la Région Poitou-Charentes par le Préfet du bassin Adour-Garonne, dont les chiffres sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Volume prélevable / Eau potable	Volume prélevable / Industrie	Volume prélevable / Irrigation		
		1 ^{er} avril – 30 septembre (Mm ³)		
Annuel (Mm ³)	Annuel (Mm ³)	Eaux superficielles et nappes d'accompagnement	Eaux souterraines déconnectées	Retenues déconnectées
3.7 (dont 2.7 en superficiel et 1 en InfraToarcien)	1.8	3.8	2.7	8.1

- **Les réserves de substitution**

Comme les années précédentes, compte-tenu de la situation hydrologique (faible recharge hivernale et début de printemps plutôt sec laissant présager un étiage compliqué) et du déficit quantitatif chronique observé sur le bassin versant, la question des réserves de substitution s'est retrouvée au centre de toutes les réflexions. Les travaux menés sur cette thématique s'inscrivent dans le cadre des mesures 1.16 et 1.17 du SAGE.

La cellule d'animation du SAGE a notamment été conviée à un comité quantitatif des réserves de substitution au mois d'octobre 2012 qui visait à faire le point sur :

- Les volumes prélevables et la stratégie d'atteinte de ces volumes ;
- Le syndicat mixte des réserves de substitution ;
- La politique d'accompagnement des réserves de l'Etat ;
- La politique des Agences de l'Eau ;
- Les retenues existantes et en projet.

Sur la partie charentaise-maritime du bassin de la Boutonne, un projet de réserves de substitution est porté par l'ASA Boutonne, comprenant la création de 23 réserves (plus une déjà existante) pour un volume de stockage global de 6 Mm³, afin de subvenir aux besoins en eau pour l'irrigation des parcelles de 67 exploitants (sur les 115 adhérents) pendant la période d'étiage. En 2012, la cellule d'animation du SAGE a été conviée à une réunion relative au protocole de remplissage, suite à un avis des services de l'Etat sur le projet demandant des modifications et des compléments.

Sur la partie deux-sévrienne du bassin, la CLE a été associée en 2012 au comité de suivi des 5 réserves de substitution réalisées dans le cadre du projet porté par la Compagnie d'Aménagement des Deux-Sèvres (CAEDS) et dont l'objectif est de substituer des forages profonds agricoles afin les dédier à l'alimentation en eau potable.

Enfin, suite à l'étude finalisée en 2012 et visant à déterminer la faisabilité d'une maîtrise d'ouvrage publique des réserves de substitution à l'échelle du département, le Conseil général de la Charente-Maritime porte un projet de syndicat mixte départemental des réserves de substitution qui aura notamment pour objet la création et la gestion de réserves de substitution afin d'assurer la fourniture de l'eau brute d'irrigation aux associations syndicales autorisées en vue de sa redistribution par celles-ci à leurs membres. La CLE suit de près cette démarche et participe aux réunions organisées dans ce cadre par le Conseil général.

- **Suivi de la révision du PGE (Plan de Gestion des Etiages) Charente**

La révision du PGE Charente a été actée en 2010, et prévoit une mise à jour impliquant la mise en place de quelques chantiers : l'intégration des volumes prélevables définitifs actés par le Préfet Coordonnateur de Bassin, le suivi des réserves de substitution, une étude sur l'évolution hydrologique du bassin de la Charente face au changement climatique.

La cellule d'animation du SAGE a été associée en 2012 aux réunions du comité de suivi du PGE. Les réunions organisées en 2012 avaient notamment pour objectif de faire le bilan du PGE 1 et d'actualiser les enjeux liés à la gestion quantitative sur le bassin versant de la Charente, dans la perspective d'élaboration du nouveau programme d'action qui sera mis en place dans le cadre du PGE 2.

- ***Le suivi du réseau d'échelles limnimétriques***

La mesure 1.23 du SAGE Boutonne recommande la mise en place d'un réseau d'échelles limnimétriques sur le bassin versant dans le but d'améliorer la gestion des affluents de la Boutonne. La mise en place du réseau (une trentaine d'échelles répartie sur les trois sous-bassins) s'étant achevée en 2010 ; 2012 constitue la deuxième année de suivi complet.

Une réunion de présentation des résultats et des analyses obtenus sur 2011 a été réalisée au début du mois de mars 2012, à destination des releveurs ainsi que de tous les partenaires techniques et institutionnels concernés. Cette réunion a également été l'occasion de remercier les releveurs (bénévoles de la Boutonne aval, Techniciens Médiateurs de Rivières sur la Boutonne moyenne et la Boutonne amont) et de souligner l'importance de ce suivi hebdomadaires des échelles. Cela a également été l'occasion pour le service des voies d'eau du Conseil général de la Charente-Maritime de faire le bilan de son activité sur la Boutonne aval en 2011.

- ***La station de jaugeage de St Jean d'Angély***

La mesure 1.22 du SAGE recommande l'installation d'une station de jaugeage à St Jean d'Angély dans le but de mesurer de façon représentative les débits de la Boutonne moyenne. La station de mesure de débit de Saint-Jean-d'Angély est opérationnelle depuis le mois d'avril 2011. Elle est donc suivie quotidiennement par le SYMBO depuis cette date, au même titre que la station du moulin de Châtre.

Des soucis d'ordre techniques (problèmes au niveau des capteurs débitométriques, etc.) entraînent régulièrement des absences de données pour cette station. La situation devrait s'améliorer prochainement. De plus, ne disposant pas d'historique sur les valeurs mesurées à cette station, il faudra attendre encore quelques temps avant de pouvoir disposer de références solides en vue de définir les seuils de gestion prévus par la disposition 1.6.

- ***L'étiage***

Après une faible recharge hivernale durant l'hiver 2011 ainsi qu'un début de printemps largement déficitaire en pluviométrie, les précipitations très importantes observées en avril puis le niveau normal de la pluviométrie des mois de mai et juin ont quelque peu rétabli la situation. Un épisode très sec est cependant intervenu entre début août et le 20 septembre. Ainsi, de par ce début d'année très sec, l'absence de pluies estivales efficaces et malgré l'épisode pluvieux excédentaire du printemps, tous les cours d'eau ont connu un étiage prononcé durant cet été 2012.

La cellule d'animation du SAGE a représenté la CLE aux différents comités quantitatifs et conférences de l'eau organisés par les Préfectures.

LE SUIVI DU SAGE : LE TABLEAU DE BORD

Le tableau de bord du SAGE est un outil de pilotage qui permet de suivre l'efficacité des actions mises en œuvre sur le bassin. Il est demandé à travers les mesures 4.4 et 4.5 du SAGE.

L'élaboration du tableau de bord 2010 a nécessité un travail important de la part de la cellule d'animation du SAGE, entre autres en ce qui concerne le recueil des données servant à alimenter les indicateurs suivis.

Le tableau de bord 2009, validé par la CLE en 2010, a été élaboré conformément au cahier des charges pour l'élaboration des tableaux de bord publié par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne. Faut de temps et de moyen pour revoir le fond et la forme, le tableau de bord 2010 ainsi que le tableau de bord 2011 sont élaborés selon le même modèle. Il faudra cependant réfléchir à un modèle de tableau de bord plus optimal, facilitant la lecture et le suivi d'indicateurs pertinents donnant une bonne vision du bassin en termes de gestion de la ressource en eau.

Le tableau de bord 2010 a fait l'objet d'une présentation en commission thématique ainsi qu'en CLE une fois qu'il a été finalisé. Les tableaux de bord 2010 et 2011 du SAGE Boutonne seront validés par la CLE début 2013.

LA REVISION DU SAGE

Comme le précise la mesure 4.13 du SAGE, la CLE doit lancer la procédure de révision du SAGE dans les trois ans qui suivent son approbation. En parallèle, le règlement du SAGE visant à le rendre opposable aux tiers doit être finalisé, et le SAGE doit être mis en adéquation avec les orientations du SDAGE Adour-Garonne 2010-2015 (délais réglementaires imposés en 2009). La nécessité de réviser le SAGE a été présentée en CLE, et le lancement de la révision a été adopté lors de la séance plénière du 16 septembre 2010.

Suite à l'échec des deux consultations lancées en 2011 pour réaliser une étude globale à l'échelle du bassin Boutonne en vue de servir de support à la révision du SAGE, il a été décidé - en accord avec les partenaires techniques et institutionnels - de procéder à une révision du SAGE en interne, au moins dans un premier temps.

Ainsi, et comme annoncé lors de la réunion d'installation de la CLE fin février 2012, la cellule d'animation du SAGE a réalisé en 2012 la première étape de cette révision qui consiste en la réalisation de l'état initial du SAGE. Ce document reprend un grand nombre de données en lien avec la gestion de l'eau sur le bassin de la Boutonne, dans le but de donner un bon aperçu du bassin et des enjeux relatifs à l'eau. En raison des moyens et des délais contraints, ce document ne peut être exhaustif. Néanmoins, il constitue une mise à jour de la version précédente de l'état initial, plus particulièrement en ce qui concerne les thématiques et les enjeux clés du bassin-versant.

La fin de l'année marque le passage à la phase de diagnostic. La révision du SAGE se poursuivra sur l'année 2013 avec une perspective d'approbation du SAGE fin 2013 par la CLE.

Par ailleurs, et dans le cadre de cette révision, un travail a été lancé par la CLE sur la thématique des zones humides. Un groupe de travail a été créé afin de proposer en commission thématique puis en CLE une démarche qui permettra d'améliorer la connaissance et, à terme, la préservation des zones humides sur le bassin versant. En effet, ces zones présentent un intérêt tout particulier sur les plans quantitatif et qualitatif, mais également relatif à la biodiversité.

III] LE SUIVI DES INITIATIVES LOCALES ET DE LA REGLEMENTATION

LE PROGRAMME RE-SOURCES

Compte-tenu des problèmes liés à l'approvisionnement en eau potable de bonne qualité en Deux-Sèvres, le syndicat 4B pilote une opération Re-Sources sur son territoire. Dans ce cadre, des échanges importants sont réalisés entre la cellule d'animation du SAGE et celle du programme Re-Sources afin de garantir la cohérence de la gestion de l'eau sur le bassin versant. Le suivi de ce programme entre dans le cadre des mesures 2a.2 et 2b.8 du SAGE.

Cette année, la cellule d'animation du SAGE Boutonne a notamment été invitée à participer à des réunions du comité agricole, du comité technique et du comité de pilotage du programme. Ces réunions avaient pour but de suivre la mise en œuvre du Plan d'Actions Territorial (PAT) inscrit au sein du Contrat Territorial Re-sources, et de faire le point sur la programmation 2013. Par ailleurs, la cellule d'animation du SAGE a été conviée à participer à diverses réunions et manifestations organisées dans le cadre de la mise en œuvre du PAT :

- Restitution de l'inventaire et de la caractérisation des formations karstiques sur le Bassin d'Alimentation de Captage de Marillé ;
- Visites de fosses pédologiques dans le cadre du projet « Sol et eau ». Ce projet vise à améliorer les connaissances du sol, à créer des références locales sur les caractéristiques agronomiques et les potentialités des sols et à optimiser les pratiques agricoles ;
- Réunions d'information relative à l'agriculture biologique.

LES ETUDES HYDROMORPHOLOGIQUES DE LA BOUTONNE AMONT ET MOYENNE

Afin de dresser le bilan de l'état hydraulique et hydrologique sur le bassin de la Boutonne amont, le SMBB a lancé une étude hydromorphologique en 2009. Cette étude, achevée en 2010, a abouti à l'élaboration du programme d'actions pluriannuel du syndicat, basé sur les priorités identifiées.

En 2012, dans le cadre de l'instruction par les services de l'Etat du dossier de demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau, la CLE a émis un avis favorable sur le dossier de Déclaration d'Intérêt Général (DIG) relatif au programme pluriannuel de restauration de l'hydromorphologie de la Boutonne et de ses affluents en Deux-Sèvres.

Une étude similaire à celle portée par le SMBB est actuellement menée par le SIBA sur la Boutonne moyenne depuis 2011, en vue d'identifier les actions à mener pour permettre la restauration hydromorphologique de la Boutonne moyenne et de ses affluents.

En lien avec la mesure 3.6 du SAGE, et au même titre que pour l'étude conduite par le SMBB, la cellule d'animation du SAGE est associée aux travaux menés dans le cadre de cette étude. Une réunion destinée à définir les enjeux et les objectifs prioritaires, ainsi que des réunions de concertation techniques ont notamment été organisées en 2012

LA PREVENTION DES INONDATIONS

Le bassin versant de la Charente connaît une hydrologie contrastée : des étiages sévères et des crues remarquables tant par leur intensité que par leur durée. C'est pourquoi l'EPTB Charente a engagé un premier Programme d'Actions et de Prévention des Inondations (PAPI) sur le volet fluvial contractualisé sur la période 2004-2011 et axé sur la connaissance du risque, le renforcement de la stratégie de prévention des inondations et la mise en place de mesures préventives.

Un nouveau dispositif PAPI a vu le jour en 2011, élargi à l'ensemble des aléas inondation, à l'exclusion des débordements de réseau, et doit s'étendre sur la période 2012-2016.

Durant l'année 2012, la cellule d'animation du SAGE a été associée à l'élaboration du PAPI « Charente et Estuaire ». Elle a notamment été conviée à participer à la préparation de la mise en œuvre de ce programme d'actions via différentes réunions du comité de concertation (réflexion quant aux orientations stratégiques de la prévention des inondations) et du comité de pilotage élargi (modalités d'engagement des actions et de demande de subvention).

Par ailleurs, en ce qui concerne le bassin de la Boutonne, le SYMBO s'est engagé à mener des actions de communication sur la thématique des inondations (journée d'information, pose de repères de crues). Ces actions rentrent dans le cadre de la mesure 3.27 du SAGE.

A noter également que dans le cadre de la 4^{ème} édition des Causeries Champlain, l'EPTB a organisé au mois de novembre 2012 une journée « Mémoire et prévention des inondations », en présence d'une délégation québécoise du COVABAR (COMité de CONcertation et de VALorisation du BASSIN de la Rivière Richelieu). Des représentants de la CLE ont été conviés à cette manifestation.

LES DOSSIERS REGLEMENTAIRES OU NECESSITANT L'ACCOMPAGNEMENT DES SERVICES DE L'ETAT

- **MAET (Mesures Agro-Environnementales Territorialisées) :**

Comme pour 2011, le SYMBO s'est positionné en tant que porteur de projet MAET pour la campagne 2012 sur l'ensemble des zones du bassin de la Boutonne pour lesquelles il n'existe pas encore de porteur de projet. Un dossier de candidature a donc été élaboré fin 2011 et le SYMBO a été officiellement désigné comme opérateur habilité à présenter un projet agro-environnemental pour la campagne 2011 par arrêté préfectoral en date du 24 octobre 2011.

Dans ce cadre, un projet agro-environnemental a été rédigé pour l'année 2012 par la cellule d'animation du SAGE. Ce projet agro-environnemental ne propose que la mesure « désirrigation ». En effet, l'objectif du SYMBO est de pouvoir proposer la mesure « désirrigation » à l'ensemble des exploitants qui pourraient être intéressés sur le bassin. Les opérateurs déjà présents ont donc inscrit cette mesure dans leurs projets respectifs, et le SYMBO a monté un projet constitué de cette seule mesure pour combler les « zones blanches ».

Durant la phase d'animation, la cellule d'animation du SAGE a été associée à l'organisation d'une réunion publique d'information sur les MAET organisée le 14 février 2012 à Brioux-sur-Boutonne ; associant l'ensemble des opérateurs présents sur le secteur de la Boutonne amont. Cette réunion est intervenue en complément des deux réunions d'information relatives à la MAET désirrigation organisées en 2011 sur la Boutonne aval (Tonnay-Boutonne) et la Boutonne moyenne (Saint-Jean-d'Angély).

D'autre part, la cellule d'animation du SAGE a renseigné les exploitants éventuellement intéressés sur les conditions d'éligibilité, le cahier des charges de la mesure, la rémunération associée au respect des règles du cahier des charges, les modalités de contrôle ainsi que les modalités et la procédure d'engagement (échéances, etc.). Des échanges importants ont été réalisés avec les services de l'Etat associés (DDTM 17, DDT 79, DRAAF,...) afin de cadrer et d'homogénéiser les informations diffusées.

Aucun bilan précis n'a encore pu être établi en ce qui concerne le taux de contractualisation de la MAET désirrigation pour 2012, mais il est vraisemblablement très faible. Cela peut s'expliquer entre autres par le cahier des charges de la mesure qui semble peu adapté au contexte local et à la « désirrigation ».

Le SYMBO se porte à nouveau opérateur pour la campagne 2013. Un projet agro-environnemental a donc de nouveau été rédigé pour 2013, et transmis à la DRAAF Poitou-Charentes au 31 octobre 2012.

- **Natura 2000 :**

Site « Estuaire et Basse vallée de la Charente » : En 2012, la cellule d'animation du SAGE a été associée à un groupe de travail créé en vue de travailler à l'élaboration de la Charte Natura 2000 du site, dans le cadre de la rédaction du Document d'objectifs.

LA VEILLE REGLEMENTAIRE ET LA TENUE D'UNE REVUE DE PRESSE

De nombreux textes réglementaires concernant la gestion de l'eau et les SAGE ont encore été publiés en 2012. La cellule d'animation du SAGE a dû en faire la synthèse afin de prévoir les procédures de révision et d'organiser la mise en place des nouveaux outils de gestion, notamment pour l'irrigation.

En parallèle, la tenue d'une revue de presse permet de suivre l'évolution des nombreux travaux concernant la gestion de l'eau sur le bassin de la Boutonne.

LES DOSSIERS DE DEMANDE DE DECLARATION ET D'AUTORISATION AU TITRE DE LA LOI SUR L'EAU

Depuis décembre 2008 et conformément à la mesure 4.3 du SAGE, les services de l'Etat font parvenir à la CLE les dossiers soumis à déclaration au titre de la loi sur l'eau pour information et ceux soumis à autorisation pour avis. En 2012, 23 dossiers soumis à déclaration ont été envoyés, dont 15 par les services de la DDTM 17 et 4 par les services de la DDT 79. De plus, 2 dossiers de demande d'autorisation ont été transmis, pour avis : un par les services de la DDTM 17 et un par les services de la DDT 79.

III] MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS MIS A DISPOSITION DE LA CLE

En 2012, les moyens humains mis à disposition de la CLE pour l'animation du SAGE ont représenté 2 postes à temps complet : Clémentine GAUFILLET, l'animatrice du SAGE, et Emmanuel GARREAU, technicien arrivé le 2 janvier 2012 en remplacement d'Antoine MAZIN.

Une grande partie du temps d'animation du SAGE a été consacrée à l'installation de la CLE en début d'année, à la révision du SAGE (révision de l'état initial dans un premier temps), à l'élaboration des tableaux de bord 2010 et 2011 et au démarrage de la démarche relative aux zones humides sur le bassin versant.

L'arrivée du technicien au SYMBO a permis d'améliorer l'apparence et la fonctionnalité du site Internet du SAGE, de relancer un suivi et une coordination actifs des relevés d'échelles limnimétriques sur le bassin versant, de recueillir les données nécessaires à la révision du SAGE et à l'élaboration du tableau de bord du SAGE dans le but de créer une base de données cohérente et fonctionnelle.

En termes de charge de travail, on peut procéder au découpage suivant :

- Révision du SAGE (révision de l'état initial) : 50 % du temps de travail
- Tableaux de bord : 10 % du temps de travail
- Démarche relative aux zones humides : 10 % du temps de travail
- Renouvellement et installation de la CLE : 5 % du temps de travail (concentré sur le début de l'année)

Les 25% du temps de travail restant ont été consacrés au suivi des autres dossiers.

Les dépenses réalisées pour l'animation du SAGE en 2012 se sont élevées à environ 90 000 €. Le plan de financement laisse apparaître le bilan suivant :

- 50% de subvention de l'Agence de l'eau Adour-Garonne ;
- 20% de subvention du Conseil régional ;
- 30% d'autofinancement du SYMBO (il faut noter que les Conseils généraux de Charente-Maritime et des Deux-Sèvres participent directement à travers le budget du SYMBO).

III] BILAN ET PERSPECTIVES

Le début de l'année 2012 a été marquée par le renouvellement de la CLE suite à la fin de son mandat intervenue fin 2010.

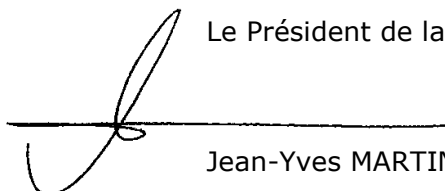
Cette année a également vu le SAGE rentrer concrètement en révision avec la réalisation de la phase d'élaboration de l'état initial. L'état des lieux du SAGE, comprenant l'état initial ainsi que le diagnostic, devra être validé rapidement par la CLE (début 2013). L'objectif étant de valider l'ensemble des documents du SAGE d'ici la fin de l'année 2013, ce qui laisse peu de marge de manœuvre en termes de calendrier.

Par ailleurs, l'édition 2010 du tableau de bord a été finalisée au cours de cette année. La version 2011 est devrait être achevée d'ici le début de l'année 2013.

2013 sera donc presque exclusivement consacrée à la révision du SAGE, dans l'optique de l'achever avant la fin de l'année. La finalisation du tableau de bord 2011 et la réalisation du tableau de bord 2012 constitueront une partie du temps de travail de la cellule animation du SAGE, qui devra également assurer l'animation agro-environnementale et la poursuite de la démarche relative aux zones humides.

Une autre mission importante de la cellule d'animation du SAGE sera de suivre l'ensemble des programmes mis en place sur le territoire du bassin de la Boutonne (Natura 2000, programme Re-Sources, etc.) afin de veiller à leur cohérence, en particulier en lien avec les différentes mesures du SAGE Boutonne.

Quant aux actions de communication, elles devront être largement poursuivies, et l'implication de la CLE devra être favorisée auprès de partenaires toujours plus nombreux.

 Le Président de la CLE
Jean-Yves MARTIN